

A travers les sociétés

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **31 (1943)**

Heft 641

PDF erstellt am: **16.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-264899>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

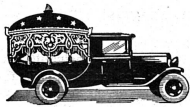
Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Soutenez votre „Mouvement“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

A VENDRE

à Champex (Valais) joli chalet meublé
9 pièces, 7 lits, véranda, grand terrain.
S'adresser à Mlle BERGIER
138, route de Chêne, Genève.
(Téléphone le matin : 4.55.66)



POMPES FUNÈRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Carouge et Lancy
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

EN CAS DE DÉCÈS

s'adresser au téléphoniste de suite à l'adresse ci-dessus
FORMALITÉS GRATUITES

Beau choix de Corsets, Ceintures, Gains,
Soutiens-gorge.
Mesures - Réparations - Transformations
Corsets Gaby 6, Place de l'Ancien-Port
A. BASSIN VEVEY

„LE GARILLON“ Place Chauderon
LAUSANNE
Restaurant - Tea-room sans alcool
Restauration soignée à prix modiques
Son Tea-room

BONNETERIE DURUZ

PLACE DES EAUX-VIVES, 5

LAINES DURUZ

CROIX-D'OR, 3

Maison de confiance. Prix raisonnables.

FREY - WICKY
TISSUS - VEVEY

Trousseaux - Draperies
Tolleries - Soieries

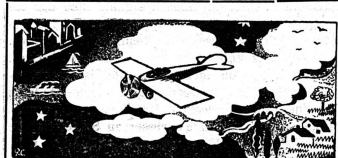
Foyer de la Femme

1, Rue de la Vallée

Chambres et pension

pour dames et jeunes filles

Prix modérés. Tél. 4.59.93



Correspondance

Lettre ouverte au Docteur Muret
pour fêter ses 80 ans.

Cher Docteur,

Je m'en voudrais de l'omission toute fortuite
qui, le soir de votre fête d'anniversaire, m'a empêché
de prendre la parole, si, par l'intermédiaire
du *Mouvement Féministe*, notre trait
d'union, à nous suffragistes, je ne pouvais vous
dire l'attachement et l'affection qui nous unissent
à vous.

Dans l'été de 1913, quelques féministes de
Morges, où nous habitons alors, ma femme et
moi, faisons appel à votre dévouement pour
donner une conférence de propagande suffragiste.
Vous préchiez en nous des convaincus,
car ma femme n'avait-elle pas en 1911 participé
à la grandiose manifestation des femmes anglaises
qui étaient allées à travers Londres réclamer
à l'« Albert Hall » les droits réservés jusque-là
aux seuls hommes ? Et elle et moi, ne venions-
nous pas de cette fameuse école nouvelle de
coéducation de Bedales, foyer de féminisme, dont
la femme du directeur était une pionnière du
mouvement ? Il fallait toutefois la persuasion de votre
parole et la force de votre expérience pour
mettre en branle les esprits et les conduire à des
actes. A l'issue de votre conférence se fondait
le groupe suffragiste de Morges dont nous fûmes
les premiers membres.

Malheureusement la guerre survint et, de même
qu'à notre époque actuelle, d'autres préoccupations
plus immédiates empêchèrent notre jeune société
de se développer comme nous l'eussions désiré.

Après ces renseignements bénévoles, impossi-
ble de résister au désir de voir ce *petite
ouvrière* devenue artiste par son courage, sa té-
nacité et par vocation venait exposer à Neu-
châtel.

C'est avec une sincère émotion que j'ai vi-
sité cette exposition. Une quarantaine de toiles
attendaient le jugement des amis, des connais-
sances, l'artiste était là, toute simple, et combien
émue, et si modeste dans sa personnalité comme
dans sa peinture pourtant si riche d'inspiration.
Son premier tableau, le portrait de sa mère d'une
ressemblance si vivante, est inspiré de l'art hollan-
dais, mais où l'on sent que l'artiste cherche sa
voie. Son jeune talent est à l'aube ; peu à peu il
sort des limbes, devient plus clair, s'affermir
et s'apparente à l'art français. En d'innombrables
toiles elle nous dit son amour des fleurs qu'elle
a peintes délicatement, comme elle les voyait.
Ses natures mortes ont un charme féminin où l'on

Cependant, à la faveur de la victoire des nations
démocratiques, les idées nouvelles, basées sur un
principe plus équitable de justice, faisaient des
pas de géant et le vote des femmes était introduit
dans la majorité des pays d'Europe. Seule, ou
presque seule, la Suisse restait à l'écart de ce
mouvement libérateur.

Nous avions entre-temps quitté Morges pour
Vevey, où, en 1917, vous étiez également l'ani-
mateur du Comité qui fonda le groupe veveysan
pour le suffrage des femmes, dont on a fêté l'au-
tomne dernier le XXV^{ème} anniversaire. Vous ne
vous êtes donc pas borné à votre vocation de mé-
decin-acoucheur, vous avez pratiqué sur la plus
grande échelle la maieutique des esprits ! Jamais
nous n'avons fait appel à vous en vain ; avec un
dévouement inlassable, vous êtes accouru nous
prêter main forte, lorsqu'il s'agissait de confé-
rences de propagande et de convaincre des esprits
rebelle ou mal informés. Je me rappellerai toute
ma vie la mémorable passe d'armes que vous
eûtes avec un homme de loi et de la polémique,
toute courtoise du reste, qui s'ensuivit dans la
Feuille d'Avis de Vevey. Et je regrette, pour ma
part, l'ardeur et la foi qui caractérisaient alors
notre groupe veveysan et les réactions parfois
vives du public qui savait s'enthousiasmer pour
des idées ; maintenant c'est le calme... dans toute
sa platitude !

Nous ne savons pas ce que la fin de cette
guerre nous réserve, mais laissez-moi vous dire
que, quoi qu'il arrive, vous avez bien mérité de la pa-
trie et que vous vous êtes acquis la reconnaissance
de notre association. En tant qu'homme, je fail-
lirais à mon devoir si je ne rendais hommage
à votre fidélité envers une cause à laquelle peu
d'hommes se consacrent et encore moins se scien-
tifie. Comme vous le disiez un jour, nous n'a-
vons aucun mérite à en tirer : ne faisons-nous
pas que rendre à un degré infinitésimal tout
ce que nous devons à nos mères et à nos fem-
mes ?

Veillez agréer, cher Docteur, mes sentiments
de vive gratitude et de sincère affection.

Albert TRUAN.

sent toute la poésie et la grâce de l'intimité. En
les observant on est tenté de dire : « objets inani-
més, avez-vous donc une âme qui s'attache à
notre âme et la force d'aimer ? » tant on sent
que M^{lle} Guyot a mis de son âme et de sa consci-
ence pour les peindre.

Plus on regarde ces tableaux, plus on les aime
et plus on se sent émue en pensant à la persé-
vérence, au courage dont l'artiste dut faire preuve
en commençant à peindre à l'âge de 32 ans pour
réaliser sa vocation et parvenir à un tel ré-
sultat. Ses œuvres sont vivantes, sincères, et
demandent d'être jugées équitablement.

Nous souhaitons que beaucoup de jeunes, ou-
vrières et ouvriers, visitent cette exposition ; elle
leur donnerait une grande, une immense leçon.
Elle semble nous dire : « Tous, nous avons reçu
des talents, tous nous avons le devoir de les
faire valoir ».

E. DI CENTA.

Petit Courrier de nos Lectrices

Henriette à Jacqueline. — Vous aurez lu
comme moi, chère amie, l'article que l'un des der-
niers numéros de notre journal a consacré au pro-
blème si important de « la femme seule » ; et étant
comme moi enrôlée bon gré mal gré parmi les
célibataires, vous aurez certainement fait à son
sujet de nombreuses réflexions. Il en est une
que je tiens à vous communiquer, comme à
celles des lectrices du *Mouvement* que ce problè-
me intéresse aussi : selon Mlle Elisabeth Hugue-
nin, qui l'a traité tout au long dans son dernier
volume, la femme célibataire serait, de l'avis des
médecins, bien plus fréquemment qu'à la femme
mariée, victime de névroses et de déséquilibre
nerveux et, pour employer une expression plus
imagée qu'élegante, ce serait, chez elle, que l'on
trouverait surtout du « gibier de clinique ». Or,
une femme médecin avec laquelle je discutais m'a
opposé un démenti formel à cette affirmation,
déclarant qu'à sa connaissance, les femmes ma-
riées constituent autant que les célibataires la

clientèle des psychiatres. Et je dois dire que si
je regarde autour de moi, et compare fem-
mes mariées et femmes célibataires que je con-
naiss bien, je ne puis que lui donner raison. Qu'en
pensez-vous ?

Vieille suffragiste. — J'ai été très intéressée
par la nouvelle que l'on a fait entendre aussi la
voix des femmes de Genève pour le « Musée de
la parole » et n'ai pu m'empêcher de me livrer
à des réflexions à cet égard : comment nos ar-
rière-petites filles, quand elles entendent ce dis-
cours, jugent-elles la situation qui est la nôtre ?
La trouveront-elles douloureusement retardée ?
S'étonneront-elles du petit nombre de nos femmes
pasteurs, juges, professeurs d'université, etc. ?
Je voudrais le croire !... mais en constatant le
recul actuel de plusieurs de nos causes, la
peine effroyable que nous éprouvons notam-
ment à nous faire reconnaître nos droits de ci-
toyennes... je ne puis m'empêcher de me de-
mander avec anxiété, si, tout au contraire, les Ge-
névoises de l'an 2042 ne considèrent pas avec
mélancoie qu'elles comptent encore moins que
nous dans la République ! Qui veut ma rassurer ?...

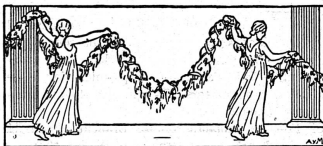
Exposition des travaux d'élèves de l'Ecole professionnelle et ménagère de Genève

Juin nous ramène chaque année à l'Ecole de la
rue J.-J. Rousseau, et chaque fois avec un intérêt
nouveau, nous en gravissons les étages pour vi-
siter les salles où se trouve exposée, sous une
forme pratique ou élégante, voire luxueuse, la
somme du travail exécuté pendant les dix mois
scolaires par tant de mains agiles.

Tant d'heures où elles ont vécu là, penchées
sur des vêtements dont les milliers de points
auront été leur œuvre patiente, ces fillettes
des classes d'apprentissage et celles qui, venues
d'autres écoles, cherchent à compléter leur in-
struction en apprenant à faire un usage utile de
leurs dix doigts, bien qu'avec un horaire très
réduit ! Mais voici la récompense du bon labeur
de toutes : l'exposition annuelle. Aussi, quelle
animation joyeuse ! avec quelle fierté on montre
à sa famille ce qu'on a été capable d'exécuter,
ce que soit une robe, un manteau ou encore, telle
nappe ou tel coussin, véritable œuvre d'art où
l'on ne sait s'il faut admirer davantage l'exécution
parfaite ou la composition. Et puis, depuis
l'an passé, il y a aussi, à plusieurs reprises
au long des deux journées que dure l'exposition,
cette manifestation qui n'a certes pas pour but
d'inciter à la vanité : le défilé, fort utile pour
démontrer la réussite d'un vêtement porté au
lieu d'être posé sur une table.

Une foule de parentes, de camarades, d'amies
se presse là, attentive et sympathique, et l'on
quitte ces locaux, plus persuadée que jamais
de la grande utilité de cette institution qui s'in-
titule « Ecole professionnelle et ménagère ».

M.-L. P.



A travers les Sociétés

Chez les coopératrices romandes.

L'Assemblée générale de l'U. C. R. qui s'est
déroulée le 22 mai, à Lausanne, sous la prési-
dence de M^{lle} E. Thévénaz, a groupé 160 per-
sonnes venues de toutes les régions de Suisse
romande. L'ordre du jour mentionnait, outre les
rapports administratifs : *L'Aide à la paysanne*,
Les trois journées de Freidorf, et une conférence
de M. Marcel Boson, secrétaire coopératif à
Lausanne : *Démocratie et Coopération*.

Parlant de l'activité des 25 groupes romandes
en 1942, la présidente souligna le rôle éminem-
ment éducatif des causeries, lectures et études
diverses suivies par des mères, des futures mères,
et dont plusieurs n'ont pas d'autre contact avec la
vie sociale. Travail sans éclat, mais profond.
L'entraide, dont on s'occupe sans relâche,
fournit l'occasion d'appliquer directement les
principes coopératifs et procure aussi la joie de
servir. Un vœu est émis : que les membres ne
négligent pas le « recrutement », car un groupe
est voué à la mort si ses éléments ne changent
pas. Le vieillissement, la routine désagrègent.

Un rapport bref, riche, solide de M^{lle} F.
Cornuz (Lausanne) soulignait le travail énorme,
fourni en 1942 pour l'aide à la paysanne, qui va
repandre pour Lausanne en juin. De nouvelles
collaboratrices s'étant annoncées, cette aide pour-
ra être étendue à d'autres localités. Les coopé-
ratrices comprennent leur devoir : femmes d'un pays
privé, elle créent par leur dévouement un
lien solide avec leurs seurs de la campagne
dont la tâche va grandissant.

Les trois journées (du 2 au 4 août) réservées
aux coopératrices romandes par le séminaire de
Freidorf se dérouleront à l'aide d'un programme
préparé avec soin : conférences, visites d'é-
tablissements, débats et soirée récréative. Les
sujets traités seront les suivants : *Le travail fé-
minin en Suisse romande*. — La situation de la
femme dans l'union conjugale. — La vente à
tempérament. — La protection de l'enfance à la
lumière du code civil et du code pénal. — La

ÉCOLE PARTICULIÈRE

Mesdames PIOTET

Pontaise, 15 - LAUSANNE - Tél. 2.92.27
Classes de 4 à 18 ans - Cours commerciaux
On accepte quelques pensionnaires

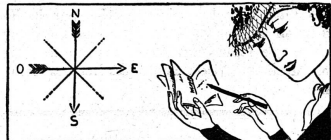
femme en tant que personne. — Les jeunes
coopératrices. — Enfin la conférence de M. Boson,
d'une belle tenue, fut fort appréciée par un audi-
toire réceptif comme il en est peu. Bonne journée
pour les femmes de Suisse romande qui tendent
à un continuel développement intellectuel.

E. St.

A l'Union des Femmes de Genève.

C'est un nombreux auditoire qui se pressait
le 22 mai dernier à l'Assemblée générale annuelle,
dont la série de rapports est toujours très goûtée,
parce qu'elle donne en raccourci une idée
de l'activité des divers groupes et Commissions
de l'Union.

L'on entendit d'abord le rapport du Comité
présenté par M^{lle} Tremblay, présidente, rap-
port dont la forme littéraire ne surprendra
aucun des lecteurs de ce journal qui ont eu plu-
sieurs fois le plaisir d'études historiques parues
dans nos feuillets ; puis le rapport financier,
accueilli avec courage, quand bien même il si-
gnale cette année-ci un déficit de près de mille
francs ! qui faudrait absolument combler par de
nouvelles adhésions, les dépenses ne pouvant
plus guère être comprimées sans nuire à la bonne
marche de la Société. Virent ensuite les rap-
ports du groupe de couture (M^{me} Reverdin), du
Bureau de placement (M^{me} Choisy), de la Sec-
tion de Lecture (M^{lle} Naville), des bridgeuses, qui
se réjouissent, non pour s'amuser, mais pour ver-
ser au bout de la saison une jolie somme dans
l'escarcelle de l'Union (M^{lle} Saran), de l'Entraide
ménagère (M^{me} Chapuisat), des Vacances pour
mères de famille (M^{lle} Laporte) de la Fondation
de lit Reymond (M^{me} Gardy)... et nous craignons
d'en oublier ! Puis, l'Union offrant toujours ai-
mablement la parole à des activités, jadis créées
par elle, mais qui vivent maintenant de leur vie
indépendante, l'on entendit encore M^{lle} Gourd
parler de l'Ouvroir, et M^{lle} Wenger de l'Institut
ménager. Enfin M^{me} Chevevard donna en termi-
nant des détails qui intéressent vivement ses
auditrices sur l'organisation des repas pour en-
fants - sous-aliments, dont l'Union a pris l'ini-
tiative au cours de ce dernier hiver.



Garnet de la Quinzaine

Vendredi 18 juin :

GENÈVE : Guilde des Coopératrices de Suisse,
Assemblée de déléguées, Foyer Coopératif,
11, Cours de Rive, 14 h. : Rapports divers, fixation
de la cotisation annuelle, élection. —
Le nouvel hebdomadaire coopératif romand,
par M. Ch. H. Barbier. — *Les coopératives
scolaires*, par M^{lle} N. Baechler. — Discussion.

Samedi 19 juin :

GENÈVE : Association pour le Suffrage féminin
22, rue Etienne-Dumont, Assemblée gé-
nérale annuelle : 17 h. 30 : Séance administrative
(rapports de la présidente, de la trésorière
des vérificatrices des comptes, élections du
Comité, rapport sur l'Assemblée suisse à
Thoune, divers). — 19 h. 30 : Souper piquet-
que apporté par les participants (on pourra
se procurer du thé au local). — 20 h. 30 :
Une heure de musique et de poésie offerte
aux suffragistes par des membres de l'As-
sociation et leurs amis. — Cordiale invitation
à tous ceux qui aiment la musique et la poésie
et désirent le suffrage.

Lundi 21 juin :

ZÜRICH : Société d'utilité publique des fem-
mes suisses, Assemblée générale annuelle,
Palais des Congrès, 9 h. 30 précises : As-
semblée administrative, rapports, situation de
caisse, etc. — 11 h. : *Maitresses de maison
et problèmes de service domestique*, par M^{lle}
Mutzenberger. — 11 h. 30 : *Notre jeunesse en
danger*, par M. P. Kister (Berne). — 12 h.
30 : Repas en commun. — 14 h. 15 : *Que
pouvons-nous faire pour l'extension des cul-
tures ?* M^{lle} Dasching (Berne). — 15 h. 30 :
Femme et patrie, par le prof. Schmid (Zürich).

Imp. H.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 10, GENÈVE